



COMMUNE DE GRANCY

RAPPORT DE GESTION 2016

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons le plaisir de vous soumettre ci-après un résumé des activités de la commune pour l'année 2016, tant au niveau de l'administration que des différents dicastères.

1. Administration générale

Autorités

- **Municipalité**

Jusqu'au 30 juin 2016, la Municipalité de Grancy est composée de M. Olivier Devantay, syndic, Mme Pierrette Pittet et MM. Michel Devantay, Christian Devantay et Claude Henneberger, municipaux.

A la suite des élections du 28 février 2016, la Municipalité, pour la législature 2016-2021 commençant le 1^{er} juillet 2016, se compose de la manière suivante :

| | | |
|---|---|---|
| Olivier Devantay Syndic | Administration & Finances | <i>Administration générale, finances, personnel communal, intérêts généraux, tourisme, aménagement du territoire</i> |
| Christian Devantay Vice-syndic 2016-2017 | Travaux & Services industriels | <i>Travaux publics, environnement, urbanisme, police des constructions, assainissement, eau, électricité, gaz, carburants</i> |
| Claude Henneberger Vice-syndic 2017-2018 | Sécurité publique & Déchets | <i>Sécurité publique, police, défense incendie, protection civile, parcs et promenades, cimetière, gestion des déchets</i> |
| Pierrette Pittet Vice-syndic 2019-2020 | Formation, Culture & Forêts | <i>Formation, associations scolaires, parascolaire, culture, jeunesse, seniors, églises, sports, forêts, chemins forestiers</i> |
| Michel Siegrist Vice-syndic 2020-2021 | Bâtiments & Affaires sociales | <i>Domaines, terrains, bâtiments, aide sociale, assurances sociales, santé publique, logement, accueil de la petite enfance</i> |

Durant l'année 2016, la Municipalité a tenu, en général le lundi soir à 19h30 jusqu'au 30 juin et à 17h00 dès le 1^{er} juillet, 45 séances ordinaires, effectué tous dicastères confondus un total de 421 heures de vacations et accompli 2'147 km de déplacements à ce titre.

- **Conseil Général**

Le Conseil Général de Grancy s'est réuni à quatre reprises en 2016, sous la présidence de Mme Anne Lodari, présidente. Il a examiné et adopté 8 préavis municipaux qui concernaient les sujets suivants :

- N° 1/2016 : Révision du Plan Général d'Affectation
- N° 2/2016 : Modification des statuts de l'AJERCO
- N° 3/2016 : Compétences déléguées à la Municipalité pour la législature 2016-2021

- N° 4/2016 : Indemnités de la Municipalité et des membres du Conseil général pour la législature 2016-2021
- N° 5/2016 : Crédit d'étude pour la mise en valeur constructive des parcelles communales n°s 72, 74, 76 et 77
- N° 6/2016 : Arrêté d'imposition 2017-2021
- N° 7/2016 : Fixation du plafond d'endettement pour la législature 2016-2021
- N° 8/2016 : Adhésion à l'Association scolaire intercommunale de Cossonay - Veyron - Venoge (ASICOVV) et adoption des statuts

Greffé municipal

(Poste occupé à 40% par Mme Mireille Hofer depuis le 1^{er} janvier 1998)

- ◆ Procès-verbaux des séances ordinaires de la Municipalité
- ◆ Courrier et correspondance
- ◆ Renseignements aux administrés et Grancy-info
- ◆ Suivi et maintenance du site internet et de l'informatique communale
- ◆ Procès-verbaux des séances extraordinaires de la Municipalité
- ◆ Mises à l'enquête et délivrance des permis de construire, suivi et permis d'habiter
- ◆ Registre civique et vote par correspondance
- ◆ Enregistrement des arrivées et des départs des habitants
- ◆ Délivrance des cartes d'identité

Bourse communale

(Poste occupé à 20% par Mme Madeleine Martin depuis le 1^{er} janvier 2004)

- ◆ Tenue de la comptabilité et de la gestion des paiements
- ◆ Décomptes divers : salaires, assurances, TVA, etc.
- ◆ Factures d'eau, déchets et taxes (230)
- ◆ Suivi des factures, rappels (65) et contentieux
- ◆ Facturation carburants essence et diesel (1455 factures)
- ◆ Comptabilité de la Station Intercommunale d'Épuration Grancy-Senarclens (SIEGS) - MM

Personnel communal

- **Employé communal**

(Poste occupé à 100% par M. Beat Baumann depuis le 1^{er} mai 2012)

M. Beat Baumann est le responsable de la station d'épuration commune aux deux villages de Grancy et Senarclens depuis le 1^{er} janvier 2015 et est secondé dans cette tâche par l'employé communal de Senarclens, M. Stéphane Willen.

A Grancy, en plus des travaux courants, notre employé communal est occupé dès le printemps par l'entretien des gazons, du cimetière, et de l'église. Il effectue le fauchage et le balayage des bords de routes et collabore à la décoration florale des murs et bâtiments communaux. Il remplace aussi la concierge du collège lors de ses vacances et effectue divers travaux dans les forêts communales sous la supervision du garde forestier. En hiver vous pouvez le rencontrer au volant du chasse-neige pour dégager et saler les routes communales. Les travaux de peinture, l'entretien des machines et des locaux communaux ponctuent son occupation hivernale. - CH

- **Concierge du collège**

(Poste occupé à 25% par Mme Sofia Manuela Oliveira Pinto depuis le 1^{er} avril 2015)

Madame Sofia Pinto s'occupe principalement du nettoyage du Collège et de l'accueil des personnes qui louent la grande salle ou le foyer. Elle les accueille en leur transmettant la clef et fait un état des lieux avant et après la manifestation. - MS

2. Finances

Comptabilité générale

Alors que le budget prévoyait un modeste excédent de revenus de fr. 373.-, l'exercice 2016 présente finalement un solde positif de fr. 9'143.62 après des amortissements de fr. 15'477.86 sur le patrimoine financier. Le patrimoine administratif est entièrement amorti depuis 2013.

Pour la cinquième fois en six ans, la commune a pu diminuer ses dettes en remboursant en 2016 fr. 258'600.-, ce qui a fait passer le montant total des emprunts à moyen et long terme de fr. 2'321'100.- en 2015 à fr. 2'062'500.- en 2016. Les fonds de réserve ont pour leur part été augmentés d'un montant net de fr. 238'510.04 qui porte ainsi leur valeur comptable 2016 à fr. 1'592'076.33 dont fr. 717'925.27 de réserves affectées (eau et EC/EU), fr. 122'876.96 au fonds de renouvellement « Carburants » et fr. 556'000 de réserve pour les investissements futurs.

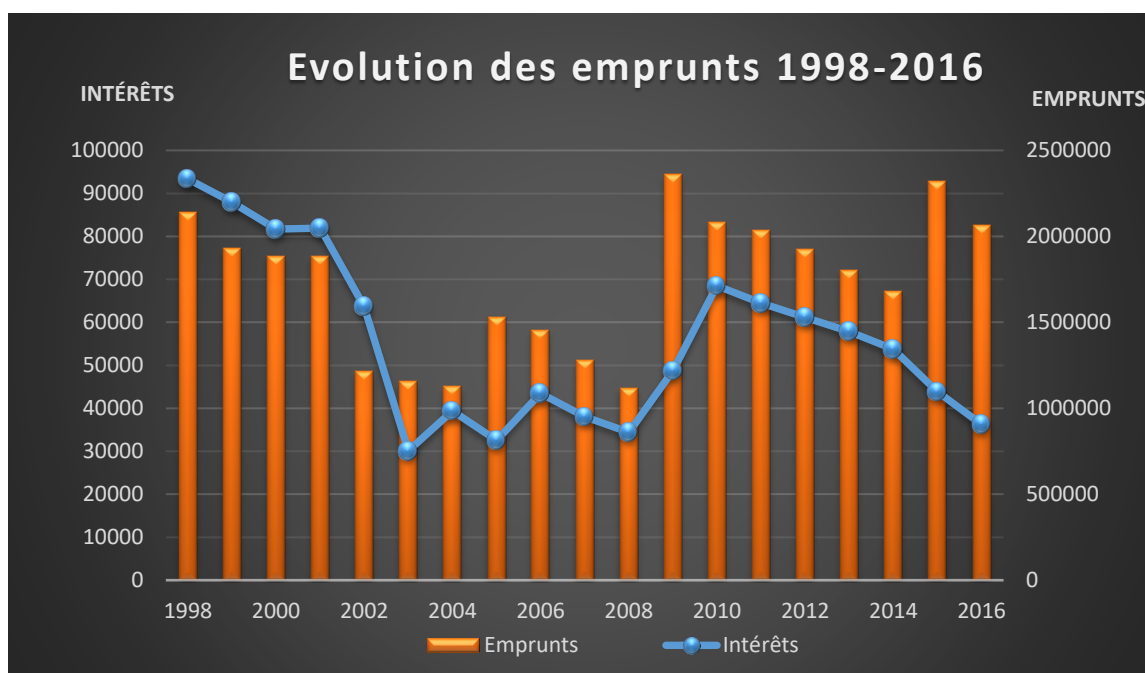
Impôts et taxes

La baisse des rentrées fiscales amorcée en 2014 persiste depuis trois ans et s'aggrave même puisque le total des impôts encaissés a diminué de fr. 151'673.54 pour s'arrêter à fr. 1'147'222.79 en 2016. Cette baisse est à mettre principalement sur le compte de la diminution de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur la fortune, alors qu'à l'inverse de 2015, c'est l'augmentation des revenus conjoncturels (droits de mutation, impôts sur les successions, à l'exception notable des gains immobiliers, ...) qui a compensé la diminution des impôts des personnes morales et ainsi permis d'atténuer quelque peu l'impact négatif de ce ralentissement sur les comptes annuels.

Service financier

Le mode de calcul des acomptes de la facture sociale et de la péréquation étant basé principalement sur les rentrées fiscales datant de deux ans auparavant (2014 pour 2016), la baisse des rentrées d'impôts en 2015 a été répercutée dans ces participations à des charges cantonales dans l'exercice 2016. Cette baisse de recettes, couplée au décompte final favorable des dépenses thématiques prises en compte dans le calcul de la péréquation intercommunale a incité la Municipalité à conserver le montant de fr. 120'000.- attribué l'an passé au fonds de réserve pour la péréquation en prévision du décompte final 2016 et de l'exercice 2017.

Grâce à une politique de renouvellement de prêts à des taux plus bas alliée au remboursement partiel ciblé sur ceux ayant les taux les plus élevés, les intérêts des dettes consolidées ont connu une baisse pour la septième année consécutive pour se monter en 2016 à fr. 36'269.05 ce qui représente un taux d'intérêt annuel moyen pondéré de 1.65%.



3. Domaines et bâtiments

Terrains

Les parcelles de terrain communal ont été redistribuées entre les différents agriculteurs de la commune avec des baux à ferme signés jusqu'en 2025. - *PP*

Forêts

Un volume de 1'087 m³ de bois en coupe normale et 245 m³ de chablis ont été exploités. Cette hausse de chablis est due à la tempête de février (arbres cassés ou déracinés) et à l'été très chaud (augmentation du bostryche). Le prix du bois est dans l'ensemble plutôt à la baisse. Le débardage se fait de plus en plus avec un porteur équipé de chenilles en caoutchouc, ce qui crée nettement moins d'ornières, par contre le coût est plus élevé.

Un auvent a été annexé à la Maison des Bois, où 5 arbres ont été plantés en bordure de forêt et la montée du chemin menant à cette cabane a été refaite. 8 autres arbres ont été plantés sur la montée de Surchaux.

Des panneaux « interdiction de circuler » ont été posés à chaque entrée des forêts du groupement forestier. Les forêts de Grancy ont à nouveau accueilli, pendant le week-end du Jeûne, les scouts, pour leur grand jeu Gondwana. - *PP*

Bâtiments communaux

Outre les petites interventions classiques liées à toutes exploitations immobilières, notons spécifiquement le déménagement du DAP de Grancy au battoir, la pose d'un éclairage LED au pied des escaliers du collège et la réflexion du groupe de travail concernant l'avenir du quartier de la laiterie. Cette dernière a été présentée au Conseil général de juin suivi d'un préavis en octobre. Depuis, en collaboration avec le bureau d'urbanisme et d'architecture Plarel, l'étude de la faisabilité des idées proposées est en cours. – *CD, MS*

4. Travaux publics

Urbanisme

Le Plan Général d'Affectation (PGA) a été soumis au Conseil général lors de sa séance du lundi 17 juin 2013. Afin de tenir compte des remarques et des oppositions formulées à la suite de l'enquête publique, la Municipalité a proposé dans son préavis d'apporter des modifications au PGA. Le PGA tel que présenté ainsi que les modifications proposées ayant été acceptées par le Conseil général, un examen préalable complémentaire a dû être demandé au Service du développement territorial (SDT) et aux autres services concernés avant de soumettre les modifications à l'enquête publique complémentaire. Le rapport d'examen préalable comprenant l'appréciation globale du dossier et les préavis des services cantonaux consultés ont été envoyés à la Municipalité le 24 janvier 2014.

Les nouvelles exigences des différents services cantonaux combinées avec la mise en application stricte des mesures transitoires exigées par la Loi sur l'Aménagement du Territoire (LAT) entrée en vigueur le 1^{er} mai 2014, ont généré des études supplémentaires obligatoires, telles que le bilan des réserves en zone à bâtir, nécessité de réétudier à plusieurs reprises notre PGA et par là même entraîné de nouveaux retards. Après quatre nouveaux examens préalables complémentaires demandés, quatre visites au SDT et de nombreuses séances de travail en 2014 et 2015, la Municipalité a enfin pu mettre le dossier à l'enquête publique complémentaire du 19 septembre au 18 octobre 2015. Celle-ci a suscité une opposition de Mme Isabelle Plattner-Akou, reprenant une opposition déjà formulée lors de la première enquête publique et levée par le Conseil général.

L'Administration Cantonale des Impôts (ACI) ayant rendu une prise de position positive relative au traitement fiscal auquel seront soumis les différents échanges de parcelles agricoles, la révision du PGA a été soumise au Conseil général lors de sa séance du lundi 5 décembre 2016 et adoptée à l'unanimité. Le dossier se trouve depuis le 21 décembre 2016 auprès du SDT et est toujours en attente d'approbation par le Conseil d'Etat. La patience reste donc encore de rigueur...

Routes

Le service hivernal (déneigement et salage) facturé par la Direction générale de la mobilité et des routes, se monte à fr. 3'119.45 contre fr. 5'816.20 pour l'année précédente.

A la route de Vullierens, 2 gueulards cassés ont été remplacés par des grilles en fonte alors que le long des chemins AF, 6 autres l'ont été par des ouvrages avec couvercle en fonte.

Le chemin du Sétif, dont plusieurs secteurs étaient faïencés suite notamment à un trafic inhabituel de camions, a été partiellement gravillonné. Ces travaux ont été financés à part égale entre la commune et l'entreprise Alcord construction and Co SA à Romainmôtier. – CH, CD

Parcs et promenades, cimetières

L'entretien des tombes abandonnées au cimetière, la tonte des gazons et l'entretien du préau de l'école, des parcs et promenades ont été régulièrement effectués tout au long de l'année par notre employé communal. Il a également entretenu les chemins forestiers. - CH

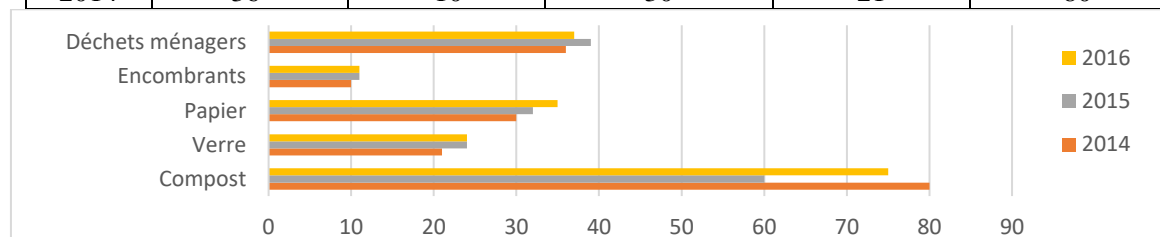
Déchets et ordures ménagères

Depuis le 1^{er} janvier 2013, notre commune fait partie des 101 communes qui ont adopté la taxe au sac ce qui représente environ 240'000 habitants. La totalité des déchets incinérables (ordures ménagères et déchets industriels) sont brûlés via Valorsa et Tridel. Les déchets encombrants sont également triés et broyés. Les boues STEP suivent le même processus. Le PET, le PE et les textiles font également partie des déchets gérés par Valorsa. Des camions transfèrent les bennes sur le train CFF, afin d'alimenter l'usine d'incinération Tridel, à Lausanne.

Une benne à papier/carton a été mise à disposition des habitants de Grancy sur la place du battoir. A la route de Vullierens, des bidons sont également entreposés à disposition de notre population pour récupérer les déchets crus et cuits qui sont pris en charge par BioEcoEnergie SA à Gollion. Deux fois par année, un ramassage spécial des encombrants est organisé et une benne à ferraille est entreposée sur la place du battoir. Les gazons et les branchages peuvent être acheminés à notre compostière de Surchaux les mercredis et les samedis. Il est à relever qu'après la diminution de près de moitié du tonnage des déchets ménagers consécutive à la mise en service de la taxe au sac en 2013, la production de déchets s'est stabilisée. - CH

Statistiques des déchets pour Grancy (en tonnes)

| Année | Déchets mén. | Encombrants | Papier | Verre | Compost |
|-------|--------------|-------------|--------|-------|---------|
| 2016 | 37 | 11 | 35 | 24 | 75 |
| 2015 | 39 | 11 | 32 | 24 | 60 |
| 2014 | 36 | 10 | 30 | 21 | 80 |



Assainissement et épuration

Pour l'année écoulée aucun investissement n'a été rendu nécessaire. Le volume d'eaux usées mesuré en 2016 à l'entrée de la station d'épuration a été de 145'302 m³, dont 122'202 m³ ont été épurés alors que le solde, soit 23'100 m³, a rejoint directement la Petite Broye.

Le suivi technique assuré par M. Christophe Deriaz, technicien auprès de l'entreprise Pöyry Suisse SA à Vevey, a permis une meilleure gestion du traitement des eaux usées. Il en ressort une économie au niveau de la consommation électrique, une réduction sensible du chlorure ferrique, mais par contre une augmentation des boues à incinérer.

Les prestations des surveillants de la STEP se montent à fr. 23'747.75. Montant qui représente le 51% des charges financières du fonctionnement de la station d'épuration. Le coût d'exploitation par habitant se monte à fr. 55.75 alors qu'en 2015 il était de fr. 87.31.

Lors des travaux de fouille exécutés pour la pose de la conduite d'eau du Morand, la remise en état du collecteur n'a pas été effectuée totalement dans les règles de l'art. Les travaux de remise en état du collecteur ont été exécutés par l'entreprise Frutiger SA Vaud à Bussigny pour un montant de fr. 18'253.35. La part financière à charge de la commune de Grancy s'est montée à fr. 5'693.15, le solde étant réparti entre la ville de Morges et ses mandataires. - *CD*

5. Formation, jeunesse, culture et églises

Associations scolaires intercommunales

La commune de Grancy a adhéré fin 2016 à la nouvelle Association Scolaire Intercommunale de Cossonay - Veyron - Venoge (ASICOVV).

Monsieur Jean-François Borgeaud a remplacé Monsieur Frédéric Batori en tant que directeur du groupement secondaire.

Dorénavant la bibliothèque est ouverte pendant la pause de midi. Les enfants sont encadrés par Madame Anne-Marie Pittet, bibliothécaire. C'est un endroit très calme, ce qui permet aux élèves de lire ou d'étudier.

Plusieurs mauvais comportements sont à déplorer, surtout à la salle de pique-nique.

Plus aucune classe n'étant libre, une salle de cuisine à Penthalaz a dû être transformée en salle de classe.

C'est un nouveau COPIL qui travaille sur le complexe des Chavannes. Le projet sera financé par 4 entités : l'ASICOVV, l'association de la piscine des Chavannes, la commune de Cossonay et la fondation de Vernand. - *PP*

Affaires culturelles et de loisirs

Notre Commune soutient financièrement de nombreuses sociétés ou associations régionales avec un accent particulier sur les sociétés locales, surtout lors d'événements destinés à la population.

Nous avons également souhaité la bienvenue en tant que nouveaux citoyens de Grancy à Nassyr Salmi, Arnaud Van Mesdag, Gillian Büchi, Delphine Dubach et Manon Abegg qui ont fêté leur 18^{ème} anniversaire en 2016.

- **Groupe Seniors**

La table au bistrot une fois par mois fonctionne toujours très bien, ainsi que le cours de Tai-chi. En fin d'année un repas avec animation a rencontré un beau succès. - *PP*

Eglises

Mesdames Danièle Staines, diacre, et Anne-Marie Nicolet, pasteure, nous ont quittés pendant l'été 2016. Un nouveau poste à 100% sera attribué durant l'été 2017. - *PP*

6. Sécurité publique

Contrôle des habitants

La commune de Grancy a enregistré en 2016, 33 arrivées, 26 départs, 6 naissances et 7 mutations (changements d'état civil, décès, etc.).

26 cartes d'identités ont été délivrées ainsi que 18 permis de séjour et d'établissement B, C, L, G.

Le nombre d'habitants au 31 décembre 2016 se compose de 408 personnes, dont 337 suisses et 71 étrangers. - *MH*

Service de défense incendie et secours (SDIS)

Le SDIS Venoge auquel nous appartenons avec 27 autres communes assure la sécurité incendie des 25'000 habitants du périmètre.

Le SDIS comprend 3 détachements de premiers secours (DPS) qui sont basés à Penthelaz, L'Isle et La Sarraz. Ceux-ci peuvent être renforcés par les détachements d'appuis (DAP), basés à Penthelaz, L'Isle, La Sarraz, Grancy, Chevilly et Boussens. Actuellement, le SDIS Région Venoge compte 300 sapeurs-pompiers, femmes et hommes.

Depuis le 1er août 2016, le DAP Grancy commandé par le cap Olivier Bovey a pris possession d'un nouveau local au Battoir de Grancy, ainsi qu'un véhicule d'intervention. Le DAP 05/Grancy et le DAP 06/ Chevilly collaborent depuis 2016 pour les exercices et les interventions.

Chaque municipalité concernée et couverte par le SDIS Région Venoge compte un délégué dans l'association intercommunale. Le comité directeur (CODIR) est l'organe exécutif de l'assemblée. Il est formé de 7 municipaux élus et issus de la région. Le 1er juillet 2016 un pompier permanent a été nommé pour renforcer l'état-major du SDIS Venoge, à Penthelaz. - *CH*

Protection civile (PCi)

Le siège de la protection civile (ORPC) du district de Morges qui regroupe 62 communes est basé à St-Prex au chemin de la Vergognausaz. Cette organisation planifie les cours de répétition pour les astreints. Lors de ces cours, des travaux d'intérêts généraux peuvent être sollicités auprès du CODIR. Concernant Grancy, nous bénéficions d'un abri PCi communal de 240 places. Ce dernier se trouve dans le parking du bâtiment de la Grange-Rouge, rue de la Léchère 4. - *CH*

7. Affaires sociales

ARASMAC – Association Régionale pour l'Action Sociale de Morges, Aubonne et Cossonay

Les Agences d'assurances sociales (AAS), bien que n'ayant pas été sous la loupe du Grand Conseil, ne sont non plus pas en reste. D'une part, l'année 2016 a été l'occasion de finaliser l'organisation de l'agence de Morges afin d'en faire un Centre régional de décision pour les PC Familles (CRD) à partir du 1er janvier. Et plusieurs groupes de travail sont en cours sur l'avenir des agences en 2020, notamment quant à leur rôle dans le processus de maintien à domicile des personnes âgées.

Le Centre social régional a traité en moyenne 906 dossiers en 2016 (moyenne mensuelle des dossiers payés) contre 856 en 2015, soit une hausse de 50 dossiers. La commune de Grancy a pour sa part payé 4 dossiers en 2016, contre 5 en 2015 et 1 seul en 2014. - *MS*

ASPMAD Nord vaudois - Association pour la Santé, la Prévention et le Maintien A Domicile

Sur le plan des prestations, l'année 2016 a été marquée comme les précédentes par une augmentation substantielle de l'activité. Si, en 2015, nous avons 44'282 heures de prestations pour le CMS de Cossonay, ce sont 46'430 heures de prestations qu'il a fallu fournir en 2016. Cette hausse est due à plusieurs facteurs, notamment à l'accroissement du nombre de clients de 80 ans et plus.

Pour finir notons qu'il y a un réel défi dans la mission de l'ASPMAD, car quelle que soit la future organisation des régions de santé, la mission des soins à domicile consistera, dans les 20 prochaines années, à faire face au doublement de la population âgée de plus de 75 ans, alors que ni les budgets ni les effectifs ne croîtront à la même échelle. - *MS*

AJERCO – Accueil de Jour des Enfants de la Région de Cossonay

La loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) continue à se concrétiser. Après la mise en place du préscolaire, c'est au tour du parascolaire de chercher sa réalisation. La loi sur l'accueil parascolaire impose une prise en charge des enfants de 6h00 à 18h00. L'Unité d'Accueil pour Ecoliers Croquétoiles (UAPE) à Cossonay verra le jour à la rentrée 2017 remplaçant ainsi l'accueil privé actuel de la REF-fourchette. Cette loi implique indirectement aux communes de proposer des cantines pour garantir cette prise en charge. - *MS*

8. Services industriels

Service des eaux

Le réseau de distribution d'eau potable n'a demandé aucun entretien particulier durant l'année.

La quantité journalière moyenne d'eau livrée par la commune de Morges est de 94.216 m³, soit 34'389 m³ pour l'année, en augmentation de 11% par rapport à 2015. Cela représente une consommation de 157 litres par habitant par jour. - *CD*

Eclairage public

63 lampes et 2 projecteurs équipent notre réseau communal. La consommation énergétique est de 23'919 kW ce qui représente un coût de fr. 4'659.35. Divers travaux d'entretien pour un montant de fr. 1'685.- ont été effectués durant l'année. - *CD*

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 8 mai 2017.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic

La Secrétaire

Olivier Devantay

Mireille Hofer